REGIME ALIMENTAIRE DE QUELQUES OISEAUX AQUATIQUES SUR LE LITTORAL PICARD

par François Sueur

INTRODUCTION

Le régime alimentaire des oiseaux fréquentant la baie de Somme et ses alentours n'est connu que de manière fragmentaire, voire anecdotique. Aussi, avons nous tenté de faire la synthèse des observations sur le sujet que nous avons réalisé depuis plusieurs années. De même, nous présentons les résultats des analyses stomacales (essentiellement axées sur le contenu du gésier) et celles de pelotes. Il ne faut pas ignorer que ces méthodes impliquent certains biais : persistance variable des aliments d'où la nécessité d'analyser séparément les différentes portions du tractus digestif (partie antérieure, gésier et partie postérieure) comme nous l'effectuons actuellement, désagrégation plus ou moins rapide des pelotes selon les proies qu'elles contiennent (dans le cas des Laridés, les pelotes contenant des Crustacés disparaitraient plus rapidement que celles constituées de Mollusques), etc. Cependant, les progrés dans la connaissance de l'avifaune, tout comme dans d'autres domaines, procédant par approches de la réalité de plus en plus fines ; il convient de ne pas se priver de renseignements précieux dans la mesure où peu d'informations existent sur le régime alimentaire de l'avifaune aquatique dans l'estuaire de la Somme et que certaines espèces-proies ont une importance économique (Coque Cerastoderma edule, Moule Mytilus edulis, Crevette grise Crangon vulgaris, etc). Les méthodes que nous avons employé ont de plus l'avantage de ne pas nuire aux oiseaux, ni de servir d'alibi scientifique aux pratiques cynégétiques locales à une époque où l'avifaune se trouve menacée par l'asséchement et l'aménagement des zones humides.

Dans le présent travail, nous ne mentionnerons que les espèces pour lesquelles nos données ne sont pas trop modestes (au moins 20 proies identifiées ou 20 pelotes analysées). Ayant arrêté notre synthèse à la date du 31 décembre 1984, nos observations ultérieures feront l'objet d'autres publications.

GREBE CASTAGNEUX Tachybaptus ruficollis

Au Parc Ornithologique du Marquenterre en milieu saumâtre, le Grèbe castagneux a un régime alimentaire très orienté vers les Poissons qui constituent environ 93,5 % de ses proies (n = 92) soit 51,1 % pour les Mulets Liza sp. et 42,4 % pour les Anguilles Anguilla anguilla ; les 6,5 % restant étant constitués

pour parts égales par des Insectes et des Invertébrés non déterminés. Il régne une certaine incertitude sur l'identité spécifique des Mulets capturés. En effet, récemment encore seul le Mulet porc Liza ramada était connu dans les canaux saumâtres du Parc Ornithologique du Marquenterre. Fin novembre 1984, nous avons toutefois déterminés comme Mulets dorés L. aurata onze individus trouvés morts sur la terre ferme après le retrait des eaux. Cependant, cette espèce a pu être amenée là lors de la rupture des digues dans la nuit du 23 au 24 novembre et l'irruption de la mer dans le Parc. Il reste donc à découvrir si une seule ou deux espèces de Mulets peuplent en permanence les canaux du Parc.

Le taux d'échec des captures d'Anguilles (n = 48) est plus élevé (18,75 %) que pour les Mulets (n = 48 également, 2,1 %). Les Anguilles de 10 à 12 cm ingérées par les Grèbes castagneux adultes leur posent toujours quelques problèmes.

Chez le Grèbe castagneux pullus en milieu saumâtre, la prédominance des Poissons dans le régime alimentaire (61,9 % pour n = 118) est moins forte que chez les adultes. Elle est cependant importante si on la compare aux données de la littérature (CRAMP et SIMMONS 1977) qui signalent que les jeunes mangent surtout des Insectes et des larves. Ce régime du pullus est composé de petits Mulets (42,4 %), d'Invertébrés divers (30,5 %), de petites Anguilles (19,5 %), de larves (5,1 %), d'Insectes (1,7 %) et de petits Crustacés (0,8 %).

D'intéressantes comparaisons pourront être effectuées avec le régime du Grèbe castagneux en milieu dulçaquicole lorsque sera publiée par CARRUETTE l'étude très complète qu'il effectue sur cette espèce.

HERON CENDRE Ardea cinerea

Les 78 pelotes de Héron cendré provenant du Parc Ornithologique du Marquenterre (période : avril, mai et août) contenaient toutes des restes de nourriture prélevée sur les mangeoires des oiseaux captifs (poussins d'un jour Gallus gallus). Seulement 5 d'entre elles avaient d'autres proies (une à deux par pelote), en l'occurence des Coléoptères dont un Dytiscus marginalis.

L'observation des oiseaux en train de s'alimenter donne des résultats très différents probablement parceque les Hérons cendrés viennent aux postes de nourrissage des oiseaux captifs lorsqu'aucun être humain se trouve à proximité. Le régime (n = 38), ainsi défini, se compose d'Anguilles (57,9 %), de Mulets (23,7 %), de proies prélevées aux postes d'alimentation des oiseaux captifs (poissons et poussins d'un jour, 15,8 %) et de petites Tanches Tinca tinca (2,6 %). Actuellement, cette dernière proie ne figure plus au régime alimentaire du Héron cendré dans cette localité, l'essai d'introduction de la Tanche ayant échoué (J. HEDIN, comm. pers.). D'après les captures de 16 Anguilles dont nous avons déterminé la taille en la comparant à celle du bec du Héron cendré, il semble que ce dernier se nourrisse en particulier de poissons de cette espèce de taille modeste : 8

individus entre 10 et 20 cm, 3 entre 20 et 30 cm, de même entre 30 et 40 cm, 1 individu entre 40 et 50 cm ainsi qu'un seul exemplaire entre 80 et 100 cm. La compétition alimentaire se trouve réduite avec le Grand Cormoran Phalacrocorax carbo qui capture surtout des Anguilles dont la taille est comprise entre 40 et 80 cm et se nourrit également de Flets Platichthys flesus que le Héron cendré capture mais n'arrive, le plus souvent, pas à ingérer (n = 30). Il les raméne sur la berge, comme il le fait avec toute proie qui lui donne des difficultés, essaie de les avaler mais finit par les délaisser. Ces Flets pourront alors servir de nourriture à diverses espèces : Huîtrier-pie Haematopus ostralegus, Goélands marin Larus marinus et argenté L. argentatus, Mouette rieuse L. ridibundus, Pie bavarde Pica pica et Corneille mantelée Corvus corone cornix (SUEUR 1979). Ce comportement du Héron cendré à l'égard du Flet est noté principalement chez les oiseaux de première année. Il semble, qu'avec l'expérience, le Héron cendré évite de capturer des Flets. Seul ETIENNE (1985) a noté l'ingestion d'un Poisson de cette espèce par un oiseau subadulte. La situation pour les Mulets dont le Héron cendré pêche surtout la fraction la plus jeune de la population est voisine de celle des Anguilles : capture de 8 individus de taille inférieure ou égale à 10 cm et d'un seul compris entre 10 et 20 cm.

Les 13 pelotes provenant de la colonie de Boismont où elles ont été découvertes le 16 mai 1982 contenaient des poils de Micromammifères. 4 Coléoptères figuraient dans 3 d'entre elles et un Insecte non déterminé dans une autre.

P. ETIENNE (comm. pers.) note également dans le régime alimentaire du Héron cendré à Quend (Froise) des Limnées Limnea sp., des Grenouilles vertes Rana kl. esculenta et rousses R. temporaria ainsi que des Epinoches Gasterosteus aculeatus.

Nos données obtenues dans d'autres localités de la plaine maritime picarde sont peu importantes et ne concernent que des espèces-proies déjà notées dans le Marquenterre.

AIGRETTE GARZETTE Egretta garzetta

La proie principale de l'Aigrette garzette au Parc Ornithologique du Marquenterre est sans conteste le Mulet L. ramada ou aurata toujours de petite taille (87,1 % des 386 proies notées). Viennent ensuite les Invertébrés divers, dont des Crustacés non identifiés rappellant les Crevettes, avec 9,1 %. L'Epinoche Gasterosteus aculeatus ne compte que pour 2,3 %. Les autres catégories d'aliments avec 0,5 % chacune ne jouent qu'un rôle mineur dans le régime alimentaire de cet Ardéidé : Anguilles, Poissons prélevés aux postes de nourrissage des oiseaux captifs et végétaux chlorophylliens. Ces derniers sont très probablement ingérés de manière incidente lors de la tentative de capture d'une proie animale.

BERNACHE CRAVANT Branta bernicla

Pour cette espèce presqu'exclusivement végétarienne, nous avons comptabilisé le nombre d'individus (n = 294) se nourrissant de chaque type de plantes. Les Algues du genre Enteromorpha avec 70,1 % des Bernaches cravants observées les utilisant comme aliment semblent être préférées par cet Anatidé sur le littoral picard en l'absence de Zostères Zostera. Vient ensuite une autre Algue, l'Ulve Ulva lactuca, avec 16 % des oiseaux. Les Graminées (Poaceae) intéressent 13,9 % des individus.

POULE D'EAU Gallinula chloropus

Comme pour la Bernache cravant, nous avons additionné le nombre d'individus (n = 56) se nourrissant de chaque catégorie d'aliments. Nos données proviennent principalement du Parc Ornithologique du Marquenterre.

Les végétaux chlorophylliens terrestres jouent un rôle important avec 44,6 % des observations, dont 42,8 % pour les seules Graminées (Poaceae). Différentes parties de l'Argousier sont consommées par la Poule d'eau : 30,3 % pour les baies et 1,8 % pour les feuilles. Cet oiseau vient également s'alimenter aux mangeoires destinées aux oiseaux captifs (Poissons et Poussins d'un jour Gallus gallus soit 14,3 % des observations). Les végétaux aquatiques ne concernent que 7,2 % des individus soit la moitié pour les Algues vertes filamenteuses et l'autre pour les Phanérogames. Les graines de Pâturin Poa sp. entrent également dans le régime alimentaire de la Poule d'eau (1,8 %).

Nous n'avons effectué que 4 analyses de contenus de gésiers. Un inventaire du contenu de l'ensemble du tractus digestif apporteraient davantage d'informations, cette méthode est désormais utilisée par nous pour toutes les analyses. Ces 4 gésiers contenaient tous des végétaux chlorophylliens, deux d'entre eux des grains de blé et un seul des petites graines et une larve d'Insecte non déterminée.

HUITRIER-PIE Haematopus ostralegus

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, les Huîtriers-pies, qu'il s'agisse d'adultes ou d'immatures, se nourrissent de manière presqu'exclusive de l'Annélide Nereis diversicolor (96,8 % des 63 proies déterminées). Il leur arrive, de temps à autre (3,2 %), de picorer des Flets Platichthys flesus pêchés par des Hérons cendrés mais abandonnés sur les berges des canaux saumâtres. Cette prédominance de N. diversicolor se retrouve dans la nourriture qui est apportée aux pulli (94,3 % des 138 proies déterminées). La fraction restante est constituée par des Annélides terrestres (5%) lorsque le biotope s'y prête (nidification sur un grand ilôt en zone presque dulçaquicole)

et exceptionnellement par des Coques Cerastoderma edule (0,7 %) avec un cas où un adulte revient de la baie de Somme avec la masse viscérale d'un coquillage de cette espèce pour nourrir un pullus dans le Parc. Ce comportement est bien évidemment peu rentable du point de vue énergétique.

Nous avons effectué plusieurs analyses stomacales d'oiseaux trouvés morts sur le littoral picard. La répartition de l'Huîtrier sur le littoral de la Manche et l'orientation des courants marins nous permettent de penser que tous ces oiseaux, ou tout au moins la très grande majorité d'entre eux, séjournaient sur le littoral picard notamment en baie de Somme. Seules 17 analyses peuvent être utilisées ; chez les autres, la digestion était trop avancée pour permettre des conclusions fiables. Les Mollusques, présents dans 88,2 % des gésiers, constituent l'essentiel de l'alimentation de l'Huîtrier-pie. Dans ce groupe, les Lamellibranches (70,6 %) comme la Coque C. edule (au moins 11,8 % mais sans doute la plus grande part du pourcentage précédent) prédominent mais les Gastéropodes (17,6 %), et parmi eux l'Hydrobie Hydrobia ulvae (11,8 %), jouent un rôle non négligeable. Quelques types de ressources alimentaires se retrouvent avec une fréquence équivalente (11,8 %). Il s'agit des graines diverses, des fibres végétales, des Annélides (dont Nereis diversicolor) et des Crustacés. L'Huîtrier-pie peut occasionnellement capturer des Poissons de petite taille ou se nourrir de cadavres appartenant à cette classe animale (5,9 % des gésiers analysés) comme nous l'avons noté précédemment dans le Marquenterre.

CHEVALIER GUIGNETTE Tringa hypoleucos

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, le Chevalier guignette, comme de nombreuses autres espèces de Limicoles, se nourrit essentiellement de l'Annélide Nereis diversicolor (88 % des 25 proies identifiées). Le reste du régime alimentaire est constitué de petits Mulets L. ramada ou aurata d'environ 5 cm (8 %) et d'Odonates (4 %).

X. COMMECY (comm. pers.) signale en août 1979 au Hâble d'Ault la capture d'un Lépidoptère par un Chevalier guignette.

GOELAND MARIN Larus marinus

43 proies du Goéland marin ont été déterminées au Parc Ornithologique du Marquenterre. Le Flet Platichthys flesus entre pour un peu plus de 76 % dans le régime alimentaire de cette espèce. Ensuite viennent des aliments prélevés sur les postes de nourrissage des oiseaux captifs (7,2 % composés pour 2 tiers de poussins d'un jour Gallus gallus et pour le tiers restant de Poissons). Des Lamellibranches indéterminés, probablement Mya arenaria, constituent environ 4,8 % de ce régime. De l'ordre de 2,4 % chacun, les autres types de proies jouent un rôle, somme

toute, mineur : cadavres, Anguille Anguilla anguilla, Mulet L. ramada ou aurata, Taupe Talpa europaea et oeuf de Canard probablement colvert Anas platyrhynchos. Trois échecs de capture ont été observés. Ils concernaient une petite Anguille, une Tourterelle des bois Streptopelia turtur et une Nette rousse Netta rufina. Il semble intéressant de relater les circonstances de cette dernière observation. Le 28 novembre 1984, un Goéland marin adulte attaque une Nette rousse femelle immature qui nage. Il la tient fermement par l'aile droite tandis que la Nette cherche à gagner la terre ferme. Les deux oiseaux sont survolés par des Choucas des tours Corvus monedula, des Corbeaux freux C. frugilegus, des Corneilles noires C. corone corone et une Corneille mantelée C. c. cornix qui perturbent apparemment le Goéland marin. Celui-ci finit par abandonner sa proie qui gagne la berge et s'éloigne tout en étant surveillée pendant plusieurs minutes par des Corneilles noires et des Choucas des tours qui ne tentent rien. L'aile droite de la Nette est très abimée et cet oiseau ne sera plus revu par la suite.

GOELAND ARGENTE Larus argentatus

Sur 23 proies du Goéland argenté identifiées au Parc Ornithologique du Marquenterre, le Flet Platichthys flesus domine nettement avec environ 43,6 %. Viennent ensuite avec 26,1 % les aliments prélevés sur les mangeoires des oiseaux captifs (poussins d'un jour Gallus gallus constituant les cinq sixièmes et le reste concernant des Poissons). Avec 17,4 % du régime alimentaire, les cadavres, parmi lesquels ceux de Vanneau huppé Vanellus vanellus et de Lapin de garenne Oryctolagus cuniculus, jouent un rôle non négligeable. Les autres types de nourriture figurent à une place apparemment plus modeste avec 4,3 % du régime chacun : Lamellibranche probablement Mya arenaria, Anguille Anguilla anguilla et oeuf de Tadorne de Belon Tadorna tadorna abandonné.

Le 11 août 1983 toujours au Parc, un jeune Goéland argenté de l'année sur son lieu de naissance attaque une jeune Mouette rieuse L. ridibundus non volante. Un adulte de cette espèce, très probablement un des parents, tente d'intervenir plus ou moins avec l'aide d'un jeune volant. Cinq autres Mouettes rieuses survolent la scène en criant. Le Goéland argenté frappe la Mouette rieuse derrière la tête et l'attrappe également au niveau du cou. Parfois, il la tire par l'extrémité d'une aile, plus rarement par le bec. Dix minutes environ après le début de l'action, la jeune Mouette rieuse meurt. Curieusement, le Goéland argenté délaisse le cadavre. La Mouette rieuse adulte reprend ces attaques.

GOELAND CENDRE Larus canus

Un lot de 30 pelotes régurgitées par cette espèce découvert en baie de Somme le 31 octobre 1982 ne contenait que des Coques Cerastoderma edule.

MOUETTE RIEUSE Larus ridibundus

La proie principale de la Mouette rieuse au Parc Ornithologique du Marquenterre est l'Annélide Nereis diversicolor (80,5 % des 128 aliments déterminés). Cet oiseau profite également beaucoup de la nourriture mise à sa disposition de manière fortuite par l'homme sous la forme de déchets alimentaires ou d'aliments destinés aux oiseaux captifs (environ 14 %). Quelques proies jouent un rôle moindre (1,6 % pour chacune des catégories) : Mulet L. ramada ou aurata, Flet Platichthys flesus et pulli de Canard colvert Anas platyrhynchos. Rappellons qu'au Parc nichent de nombreuses espèces d'oiseaux (Huîtrier-pie Haematopus ostralegus, Vanneau Vanellus vanellus, Gravelot à collier interrompu Charadrius alexandrinus, Avocette Recurvirostra avosetta, etc). D'après nos observations, la Mouette rieuse n'est donc pas le redoutable prédateur des nichées que dénoncent certains milieux cynégétiques. Dans le même ordre d'idée, TROUVILLIEZ (comm. 13ème Colloque Francophone d'Ornithologie) a montré qu'il y avait dans le Forez réellement une association entre cette espèce et le Grèbe à cou noir Podiceps nigricollis, ce dernier ayant une meilleure production de jeunes lorsqu'il niche près des colonies de Mouettes rieuses que dans les cas, peu fréquents, où il se reproduit à l'écart. Il semble qu'il profite ainsi de la protection vis-à-vis des prédateurs que lui apportent les Mouettes rieuses. Chez cette espèce, nous n'avons noté que deux échecs de capture concernant une Anguille et un Mulet. Ce dernier cas, rapporté par E. VALLEE et N. SAINT-PAUL, est dû au parasitage par une Pie bavarde Pica pica qui s'est emparée du Poisson.

CONCLUSION

Dans le présent article, nous avons présenté les régimes alimentaires du Grèbe castagneux, du Héron cendré, de l'Aigrette garzette, de la Bernache cravant, de la Poule d'eau, de l'Huîtrier pie, du Chevalier guignette, des Goélands marin, argenté et cendré ainsi que de la Mouette rieuse.

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, le Grèbe castagneux et le Héron cendré ont des régimes alimentaires avec une forte proportion d'Anguilles et de Mulets. Ces derniers dominent dans celui de l'Aigrette garzette. L'Annélide Nereis diversicolor a une très grande importance chez l'Huîtrier-pie, le Chevalier guignette et la Mouette rieuse. Le Goéland marin semble plus piscivore que le Goéland argenté tandis qu'en baie de Somme, le Goéland cendré est un prédateur de Lamellibranches, en

particulier de Cerastoderma edule.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier pour leur contribution à cette étude Messieurs X. Commecy, P. Etienne, M. Mennecart, N. Saint-Paul et E. Vallée.

REFERENCES

Cramp S. et Simmons K.E.L. (1977) The Birds of the Western Palearctic, Vol. I - Oxford, London, New York (Oxford University Press), 722 p.

Etienne P. (1985) Prédation du Héron cendré sur le Flet Platichthys flesus - Alauda 53(1)73.

Sueur F. (1979) Comportement de nutrition du Héron cendré Ardea cinerea et de l'Aigrette garzette Egretta garzetta - Alauda 47(2)120-122.